Le cardinal Liénart bénit les bâtiments d'œuvres de jeunes filles de la paroisse Saint-Vincent de Paul, à Wattrelos

PENDANT LE DISCOURS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ

On remarque, au centre, S.E. LE CARDINAL LIÉNART, *ayant à sa droite* Mgr DESCAMPS, *vicaire général et, à sa gauche,* M. L'ABBÉ SAINT-VENANT, *doyen de Saint-Maclou.*

En médaillon : S.E. LE CARDINAL LIÉNART BÉNISSANT LES NOUVEAUX LOCAUX.

(Ph. du J. de Rx.)

La paroisse de Saint-Vincent-de-Paul était en fête hier dimanche. Les drapeaux et oriflammes flottaient joyeusement dans les rues sous un soleil de printemps. Il semblait que la nature elle-même s'était mise en frais pour recevoir S. E. le cardinal Liénart qui venait bénir les nouveaux et magnifiques bâtiments d'œuvres de jeunes filles de la paroisse.

Le premier pasteur du diocèse arriva en automobile vers 15 h., près de la place Saint-Vincent-de-Paul. Il était accompagné de Mgr Descamps, vicaire général. Les cavaliers, les enfants des écoles, les scouts et une foule nombreuse tormaient une haie compacte jusqu'à l'entrée de l'église. M. l'abbé Potié, curé, entouré du clergé de la paroisse, reçut l'Evêque de Lille sous le porche de l'église et le conduisit jusqu'au vbour où il prit place au trône pontifical, entouré des membres du comité.

En chaire, M. le Curé montra l'importance de la construction d'une école libre dans une paroisse. Il adressa ses remerciements à S. E. et rendit hommage à M. Dhallnin-Lepers et à tous les souscripteurs.

La chorale mixte paroissiale exécuta les chants. Parmi les ecclésiastiques on notait la présence de MM. les abbés Saint-Venant, doyen de Saint-Maclou; Canis, directeur de l'enseignement libre de Roubaix; Honoré, aumônier de l'Institut Saint-Louis; Flament, vicaire à Hem, et MM. les vicaires de la paroisse. Parmi les personnalités, MM. Lhoste, Gautier, Lefebvre, etc...

A l'issue de cette cérémonie, le cardinal Liénart, précédé d'un long cortège et au son d'une marche exécutée par la l'Hilharmonie du Crétinier, se dirigea vers la nouvelle école. L'Evêque de Lille prit place sur une estrade dressée sous le préau de la cour de l'école, ayant à ses côtés: Mgr Descamps, vicaire général, et M. le Doyen de Saint-Maclou.

Après un compliment récité par une gentille fillette, M. P. Lhoste, au nom du Comité des écoles, rappela les circonstances dans lesquelles cette œuvre de jeunes filles fut entreprise. Il rendit hommage à M. la Curé, à M. Gautier, architecte; aux entrepreneurs.

S. Em. le cardinal Liénart dit la grande joie qu'il éprouve de voir une école chrétienne relative et plus belle qu'apparavant. Il rendit hommage à tous ceux qui ont collaboré à la construction de cette école et montra la nécessité qu'il y a d'aider l'enseignement libre.

A la suite de cette allocution qui fut très applaudie, Son Eminence procéda à la bénédiction des locaux, tandis que la musique exécutait plusieurs morceaux.

La foule importante qui se pressait dans la cour de l'école parcourut ensuite l'établissement, admirant la disposition des salles et leur aménagement.

Une joyeuse kermesse se déroule ensuite dans la cour de l'école.

Un discret service d'ordre dirigé par M. Cugnot, commissaire de police, fut assuré par la police municipale.

Le soir, à 19 h. 30, un banquet réunissait de nombreux convives en la salle du restaurant A l'Ronvroat, sous la présidence de M. l'abbé Potié, curé. Celui-ci avait à ses côtés, Mme et M. Lhoste, administrateur délégué de la Société foncière du Crétinier; Mme et Mme A. Fastenaeckels, administrateur; Mme et Mlle Gontier, architecte; M. l'abbé Canis, Mme et M. Bourgeois, du Comité des écoles; M. R. Dhallnin, de la firme D'Halnin-Lepers; MM. Moulin, Nery, Depanew, et les membres du Comité des écoles.

Un orchestre de premier ordre fit entendre des airs variés au cours de cette belle réunion. Les convives eurent encore le plaisir d'entendre d'excellents chanteurs, tels que MM. Lelièvre et Durinck.

Au cours du banquet, M. l'abbé Potié prit la parole pour remercier tous ceux qui avaient collaboré à l'édification de l'école, et pour dire sa confiance dans le corps professoral.

Sur sa proposition, MM. Lhoste et Gutier sont l'objet d'un chaleureux vivat. M. le Curé est lui-même très applaudi. M. l'abbé Canis exprima la joie qu'il a eu à assister à la cérémonie d'inauguration.

Cette belle journée se termina dans l'animation et la joie la plus fraiche.

Roubaix

Aujourd'hui, lundi 5 mars :

Aujourd'hui, saint Adrien; demain, sainte Colette.

Soleil: Lever, 6 h. 29; coucher, 17 h. 37.

Lune: Pleine du 1er; dernier quartier le 5.

Prévisions météorologiques pour la journée du 5 mars (Région Nord): Temps médiocre, ciel se couvrant avec quelques pluies. Vent assez fort du secteur Sud-Ouest; minimum de température sans changement sur la veille.

Consultation de nourrissons au Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance: de 14 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Dispensaire Pierre-de-Roubaix, 92, rue des Longues-Haies: à 14 h., consultation pour adultes.

Bibliothèque de l'Ecole Nationale des Arts et Industries Textiles: de 8 à 12 h. et de 14 à 21 h.

Bains Municipaux: Piscine et Bains-douches: de 6 h. à 11 h. 30.

Société de Géographie: à 20 h. 30, conférence à l'amphithéâtre de l'école.

UNE CONFÉRENCE SUR L'ITALIE A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Ce soir lundi, 5 mars, à 20 h. 30, sera donnée à l'amphithéâtre de l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles, une conférence sur l'Italie par M. Maurice Montigny, préfet honoraire, directeur honoraire au ministère des Finances. Cette conférence sera accompagnée de nombreuses projections inédites.

RÉCLAME MONSTRE D'ANGORA. — Pendant quelques jours seulement, entes superbe Angora sans sacrifié au prix dérisoire de 3.75 le pelote. Profitez également de ses laines irrétrécissables à 1.50 le pelote 50 gr. - 51, RUE DE LANNOY, chez le spécialiste. Ne pas confondre. 525

LA RÉUNION DES MÉDAILLES ET ANCIENS SOLDATS COLONIAUX FRANÇAIS ET BELGES

La section locale des Médaillés et Anciens soldats coloniaux s'est réunie hier dimanche à 10 h. 30, au siège, Café Beaucamps, 138, rue de Lannoy, sous la présidence de M. Zund, président actif, entouré de MM. Vandiele, vice-président d'honneur; Beaucamps, secrétaire et les membres de la commission.

En ouvrant la séance, M. Zund salue l'assemblée et invite à assister à la messe célébrée à midi en l'église Saint-Martin, pour le repos de l'âme du regretté roi Albert Ier.

Après que M. Beaucamps eût donné lecture du procès-verbal de la précédente réunion, qui est adopté, M. Henri Vandaele excuse M. Henri Mulle, président d'honneur et informe les sociétaires qu'une réunion extraordinaire se tiendra le dimanche 18 mars, au même siège, sous la présidence effective de M. le général Boasq. Celui-ci procédera à la remise officielle de la cravate de commandeur de l'Ordre du Nichan Iftikhar qui vient d'être conférée à M. Vandaele.

La réunion s'est terminée par le tirage de la tombola habituelle.

Les membres se sont rendus en groupe à la messe de midi en l'église St-Martin.

Halle Flips. - Arrivages Irlis, Chester. 55653

L'un des plus anciens membres de notre personnel, M. Adulphe Schwerzig, est décoré de la médaille de vermeil du travail

C'est avec un vif plaisir que nous relevons dans le contingent de médailles de vermeil du travail qui a paru hier au « Journal officiel » le nom de l'un de nos plus anciens collaborateurs, M. Adolphe Schwerzig, âgé de 70 ans.

C'est en 1878 que M. Schwerzig entrait au service du « Journal de Roubaix » en qualité de papetier-relieur. En 1881, il nouvait momentanément notre journal pour compléter son apprentissage à Paris et il se révéla bientôt un excellent artisan. Il conquit tous ses grades dans nos services d'imprimerie qui requièrent une grande habileté et un soin continus.

Il est contremaître papetier-relieur et ne cesse de faire preuve, depuis qu'il est entré au « Journal de Roubaix » du même dévouement et de sa grande maîtrise dans l'exercice de sa délicate profession.

M. Schwerzig fit, de 1884 à 1887, pendant son service militaire, la campagne du Sénégal qu'il termina avec le grade de sergent dans l'infanterie de marine.

Il est membre fondateur des « Anciens des armées de mer. Il fait partie des Médaillés et soldats coloniaux et des Médaillés du travail; il fait partie également de la Mutuelle Nadaud depuis 32 ans.

En 1920, il recevait la médaille de trente années de présence au « Journal de Roubaix ».

Nous sommes particulièrement heureux de la reconnaissance officielle qui échoit à ce vieux collaborateur qui témoigne encore chaque jour, dans l'accomplissement de sa tâche, d'une haute conscience professionnelle.

Il a consacré plus d'un demi-siècle au service du « Journal de Roubaix » où ses qualités d'artisan l'ont fait apprécier comme il le méritait.

Nous sommes heureux de le féliciter très vivement en cette occasion et de retirer nous-mêmes quelque fierté de sa nouvelle distinction.

OU 3 ce 18 MARS, VENTE-RÉCLAME d'Eaux de Cologne aux essences naturelles de fleurs : 60c. à 17 fr. 50 le litre ; 75c. à 26 fr. ; 90c. à 33 fr., etc., chez **CORYSE-SALOMÉ,** 19, rue Pierre-Motte, Lix. 555

UNE REMISE DE MÉDAILLE A LA MUTUELLE JEANNE D'ARC

La Commission de la société de secours mutuels « La Jeanne d'Arc » s'est réunie hier dimanche à 10 h. en son siège, café Paquette, 40, boulevard Gambetta.

Cette réunion fut l'occasion d'une manifestation de sympathie envers M. Joseph Bourdeu, vice-président d'honneur de la société, récemment décoré de la médaille de bronze de la Mutualité.

M. Degand, président de l'Union des sociétés de secours mutuels, présidait la réunion. Il fit l'éloge du vice-président d'honneur, le remercie de son dévouement à la société et lui remit la médaille.

M. Bourdeau lui répondit en termes émus, puis un vin d'honneur fut servi.

Tulles tte genres, **Cavelle,** 73, r. Nain. 01

Les cours de brouardiers-secouristes

Le second cours théorique à l'intention des secouristes sera donné le mardi 6 mars, à 18 h. 30, au siège de la Croix-Rouge, rue de la Gare, 2, et aura pour sujet : « La protection individuelle contre le danger aérien ».

Le nombre de ces cours étant très limité et les présences devant figurer sur les cartes individuelles, il est instamment recommandé aux brouardiers d'y assister régulièrement. D'ailleurs s'ils manquent l'un ou l'autre de ces cours, leur formation serait incomplète et ils se trouveraient, en cas d'alerte, dans l'impossibilité de rendre les services qu'on est en droit d'attendre de leur dévouement.

EXPOSITION HAUTE COUTURE
Samedi 10 Mars, à 10 h. 30 et à 14 h. 30
Maison ALBRECHT-MARION BELLE
190, rue Nationale, LILLE
Retirer cartes d'entrée.

A l'Union parisienne de la paroisse Saint-Sépulcre

Le mercredi 7 mars, à 20 h. 15, à la Maison Saint-Louis, 71, rue Descartes, une conférence avec projections sera donnée par le R.P. Stéphane Piat, sur « le Christ et le Peuple ». Tous les hommes et jeunes gens de la paroisse sont invités à cette réunion.

Les conférences de l'Université populaire

La troisième séance de l'Université populaire pour cette année a eu lieu dimanche après-midi, au Foyer des amicales.

M. Emile Glay, membre du bureau du Conseil général de la Ligue de l'enseignement, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs, traita de l'œuvre de Jean Macé et posa l'interrogation sur les dangers qui peuvent le menacer. Cette étude critique de l'œuvre du fondateur de la Ligue de l'enseignement avait attiré un nombreux public.

De plus, une partie artistique particulièrement réussie fut assurée par le Cercle Symphonique et le Cercle artistique de l'Amicale Jean-Macé.

Un vélo abandonné

Une patrouille d'agents, passant Grande-Rue, au cours de la nuit de samedi à dimanche, a trouvé un vélo abandonné face au numéro 97 de cette rue.

Cette bicyclette porte une plaque au nom de M. Bouriet, domicilié en Belgique.

Peut-être s'agit-il encore là, d'un exploit de bécaudre. Le vélo a été remisé au commissariat du 5e arrondissement, en attendant que son propriétaire vienne le réclamer.

« ENCORE UN ARBEAU D'CASSÉ ».

— Un poètard, mécontent de s'être vu refuser à boire, a brisé, au cours de la nuit de samedi à dimanche, une vitre, chez M. Léon Six, cabaretier, 77 bis, rue de la Fontenoy-Cuêtes.

Le cabaretier a refusé de servir un client.

RADIO-CLUB DU NORD DE LA FRANCE
— Ce soir lundi, à 19 h. 30, au siège social, 55, rue du Maréchal-Foch, cours de radiotélégraphie militaire et instruction technique par M. Drief.

1812 - 1934

Depuis 122 ans, l'Elixir antigalieux du Docteur GUILLIÉ guérit toutes les maladies dues aux glaires et à la bile (asthme, congestions, rhumatismes, etc...). Prix : 15 fr. (impôt compris). Tte pharmacie.

CROIX

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de L'UNION MUTUELLE CROISIENNE

La réunion générale annuelle de mars de l'Union Mutuelle Croisienne s'est tenue dimanche après-midi, dans la salle Jeanne-d'Arc, où s'étaient assemblés les membres de cet important groupement, accompagnés par les membres de leurs familles.

La séance était présidée par M. Eugène Dutholt, président d'honneur fondateur, le vaillant président des Semailles sociales de France, entouré de M. l'abbé Lefebvre, curé de Saint-Pierre et des membres du bureau de l'U.M.C.

M. Eugène Duclos, l'un des vice-présidents, excuse l'absence de M. Louis Tiberghien-Florin, dont on apprécie la générosité, et salue M. Eugène Dutholt et M. le Curé de Saint-Pierre. M. Duclos exprime la gratitude de l'assemblée à l'égard de M. Eugène Dutholt. Il marque l'amitié de l'U.M.C. par ses diverses manifestations : les réunions mensuelles, les fêtes d'hiver et d'été, la cérémonie du 11 novembre, le secrétariat du dimanche et la nouvelle formule du bulletin mensuel. En la France, M. Duclos souhaite une union plus étroite de tous les Français.

M. Duclos adresse ses remerciements à tous ceux qui ont apporté leur concours: M. J. Risselin, le dévoué secrétaire-adjoint; les donateurs de lots intéressants pour les tombolas; le Cercle Moral et M. Danbleux. A ses collègues du Bureau et du Comité, M. Duclos adresse aussi ses félicitations et fait applaudir leur action persévérante. Il fait appel à tous les adhérents afin qu'ils recrutent de nouveaux membres, qui diffuseront les idées de progrès social et de fraternité.

Ensuite, M. Eugène Dutholt, dans les termes délicats qui le caractérisent, rend hommage aux pionniers de l'association, tenant à dire aux dirigeants combien leur dévouement sur le plan social doit apporter de féconds résultats. Il excuse Mme E. Dutholt, retenue dans une paroisse de la banlieue parisienne, où M. l'abbé Jean Dutholt exerce son ministère sacerdotal. Evoquant les récents et tristes événements qui se sont produits à Paris, M. Eugène Dutholt exprime l'espoir qu'à la lumière des faits, l'âme française retrouve sa foi chrétienne qui, à certaines heures de notre histoire, a sauvé notre pays.

Cette belle assemblée, au cours de laquelle la partie récréative n'avait pas été négligée, se termina par le tirage des tombolas, 225 lots, dont une cinquantaine de valeur, firent bien des heureux.

LES ANNONCES pour le « Journal de Roubaix » peuvent être remises à l'Imprimerie DEWAS, 16, rue Jean-Jaurès.

Une matinée récréative à l'Amicale Anatole-France

L'Amicale Anatole-France organise pour le dimanche 25 mars une matinée récréative, à laquelle prendront part les élèves de l'école dans diverses productions. Elle s'est assuré, en outre, le concours de la troupe Line Dariel et Simons, de Radio P.T.T.-Nord, qui interprétera « Zulma », pour la première fois à Croix. On peut se procurer des tickets aux prix de 6, 4 et 3 fr., chez Mme Egels, 69, rue Kléber.

VACCINATION ANTI-VARIOLIQUE. — Demain mardi 6 mars, à 11 h. 30, dans un local du bureau d'hygiène, à la mairie, séance de vaccination et revaccination.

HARMONIE MUTUELLE. — Contrairement à ce qui a été annoncé, réunion de la Commission administrative mardi 6 mars, à 20 h. 30 et répétition générale mercredi 7 mars, à 20 heures.

WASQUEHAL

UNE MANIFESTATION DE SYMPATHIE ENVERS M. LOUIS LEJEUNE, ANCIEN MAIRE, NOMMÉ OFFICIER D'ACADÉMIE

De concert avec le Comité des fêtes de bienfaisance du Capreau et l'Harmonie municipale « La Jeune France », une manifestation de sympathie envers M. Louis Lejeune, ancien maire de Wasquehal, président d'honneur de ces groupements, s'est déroulée hier après-midi dimanche.

Vers 10 h., au Rond-point des Villas, un important cortège composé des membres de la « Jeune France », du Comité des fêtes de bienfaisance du Capreau, de la société « Les Amis du jeu de cartes » du Capreau, s'est formé afin de se rendre à la nouvelle salle des fêtes de la rue de Roubaix où devait se dérouler une cordiale cérémonie en l'honneur du nouvel officier d'Académie.

M. Henri Détaillent, maire de la commune et gendre de M. Louis Lejeune, avait tenu à assister à cette manifestation. Il était entouré de plusieurs membres du Conseil municipal et de MM. Charles Sinon, président d'honneur des fêtes du Capreau; Louis Bertoux, président actif de « La Jeune France »; Dacmine, vice-président d'honneur de la même société qui tour à tour prirent la parole pour rendre hommage à la belle carrière de M. Louis Lejeune.

Des fleurs, ainsi que plusieurs cadeaux furent ensuite offerts au nouvel officier d'Académie qui, très ému, remercia ses nombreux amis qui avaient organisé cette manifestation.

Le vin d'honneur fut ensuite servi et le cortège parcourut les rues principales du Capreau pour s'arrêter finalement devant la demeure de M. Louis Lejeune où les musiciens de l'Harmonie « La Jeune France » exécutèrent une brillante sérénade.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS DU CENTRE. — La permanence mensuelle fonctionnera mercredi prochain 7 mars, de 18 h. à 19 h., au siège, cafe de la Cloche, ou un délégué du Comité se tiendra à la disposition des intéressés pour tous renseignements et formalités. Les anciens combattants nés jusqu'au 26 mars 1884 pourront y présenter pour l'établissement de mutuiront de leurs pièces militaires, carte du combattant et acte de naissance.

WATTRELOS

Une réunion socialiste

Hier après-midi, dimanche, a eu lieu en la salle Delleur, rue du Moulin, une réunion socialiste, qui fut présidée par M. Delvaquière, adjoint au maire de Wattrelos. Prirent successivement la parole, MM. Wartel, député-maire de Limoges, et Lebas, député-maire de Roubaix. Ils s'élevèrent contre le « fascisme ».

Au cours de la réunion, M. Perrier, communiste, prit la parole. Il y eut quelques interruptions et des cris hostiles.

LEERS

LES BUREAUX DE LA MAIRIE seront fermés aujourd'hui, lundi 5 mars, l'après-midi.

CHOMAGE. — Pointage le lundi 5 mars, à 10 h., à la mairie.

VILLE DE PARIS

ÉMISSION D'UN EMPRUNT A LOTS 5 1/2 % DE 750 MILLIONS

Au triple point de vue de la sécurité — qui est complète — du rendement et de la plus-value éventuelle, l'Emprunt Municipal 1934 présente des avantages tels que le portefeuille ne pourra manquer de s'y intéresser largement.

Indiscutable et indiscuté, le crédit de la Ville de Paris est toujours sorti intact de toutes les crises financières. A l'Etranger, tout comme en France, il bénéficie d'une confiance inégalée.

Productif d'un intérêt de cinq et demi pour cent payable par coupons semestriels exonérés de l'impôt cédulaire sur le revenu des valeurs mobilières, le nouvel Emprunt assure aux capitaux de placement un rendement d'autant plus avantageux qu'il est émis à 954 fr., c'est-à-dire assez sensiblement au-dessous du pair.

Il possède également l'attrait qu'exercent, sur une partie importante du public, les valeurs à lots. Deux fois par an, en effet, il sera procédé à des tirages où sortiront un lot de un million, un lot de 500.000 francs, un lot de 200.000 fr., etc...

Participer à ces tirages tout en bénéficiant d'un revenu important et régulier présente pour les capitalistes de toutes catégories un avantage considérable.

Destiné à des travaux d'édilité, à la construction d'hôpitaux et d'écoles, le nouvel Emprunt aura pour effet d'accroître encore l'actif de la Ville de Paris. Il constitue une occasion de placement véritablement exceptionnelle.

On souscrit partout. 35668

LYS

Le concert d'hiver de l'Harmonie municipale

C'est devant des foules d'auditeurs qu'a été donné, dimanche, à 15 h., dans la salle des fêtes, rue Jeanne-d'Arc, le concert d'hiver de l'Harmonie municipale.

Le programme, heureusement conçu, a été suivi à l'entière satisfaction de l'assistance qui n'a pas manqué d'applaudir tous ceux qui ont déployé un remarquable talent.

L'Harmonie municipale, dirigée avec autorité par M. Houssiaux, a exécuté dans la perfection une Marche militaire, une suite de ballet, entr'acte de la Colombe, et au Pays lorrain, M. et Mme Lecourte ont détaillé délicatement différentes pages choisies. M. M. Leclercq, dont on connaît le talent musical a exécuté avec beaucoup d'expression un soin pour trompette d'harmonie et un air varié; J'ai du bon tabac.

Mentionnons aussi un excellent chanteur comique M. Félixet, aimé qu'une opérette à Saint-Amour, arrêt, buffet ».

A l'entr'acte, M. Houssiaux a remis l'Etoile fédérale à M. Jules Nys, un dévoué vétéran.

ASCQ

A la Philharmonie

La Philharmonie a tenu son assemblée générale samedi soir sous la présidence de M. Charles Claeys.

Depuis plus de 30 ans, cette société, fondée en 1854, avait son siège 49, rue Marceau. A l'unanimité, il a été décidé de transférer la siège au 74 de la même rue, chez M. Libre, père du chef de musique de la Philharmonie.

La société a décidé d'apporter son concours à la manifestation du souvenir organisée pour le dimanche 18 mars par les Anciens du 84me R. I.

Les amis de la Philharmonie désirant accompagner les musiciens sont cordialement invités. Départ d'Ascq à 10 h. 30. Réunion au Café Moderne, Grand'Place à Lille, à 11 h. Dépôt d'une gerbe au monument aux Morts. A midi, messe à l'église St-Etienne pour les anciens du 84me R.I. avec exécution musicale par la Philharmonie d'Ascq. Retour par le train de 13 h. 13.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— Le mariage de Mademoiselle Thérèse Meillassoux, fille de M. et Mme Lucien Meillassoux, avec M. Jean Duriez, fils de M. et Mme Henri Duriez, de Seclin, sera célébré le samedi 10 mars, à 10 h. 30, en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix.

Cet avis tient lieu d'invitation. 184

COUTURE

Mme Tilliaux, 442, boulevard de l'Egalité. Sa coupe et son fini irréprochable. Ses prix incomparables. (Cur M., av. Cimetière) 61350d

FUNÉRAILLES

— Nous avons relaté, vend. dernier, dans la chronique « Belgique », la mort de M. Albert Boët, inspecteur général de ministère des Finances, frappé d'une embolie.

M. Boët était le beau-frère de M. Robert, receveur des postes à Roubaix.

Il était commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de Léopold, croix civique de 1re classe, officier de la Légion d'honneur et titulaire de plusieurs autres décorations.

Ses funérailles ont été célébrées le 3 mars, en l'église de Saint-Gilles, parvis Saint-Gilles, à 15 h. Le cercueil disparaissait sous les fleurs. De superbes couronnes avaient été offertes par le personnel de la Trésorerie des Finances, le Crédit communal de Belgique, etc., etc. L'inhumation eut lieu au cimetière de Saint-Gilles.

On remarquait dans la très nombreuse assistance: MM. Henri Jaspar, ministre des Finances; Léon Helbig de Balzac, chef du cabinet du ministre des Finances; G. Vermeiren et Léopold Sincere, secrétaires du cabinet du ministre des Finances; Valentin Briant, secrétaire du cabinet du Premier ministre; Edmond Secken, secrétaire général du ministère des Finances; Léon Colson, secrétaire général du ministère de la Prévoyance; Jean de Vughel, chef du cabinet du ministre de l'Intérieur; Sylvain de Gomar, attaché au cabinet du ministre des Finances; Max Léo Gérard, secrétaire honoraire du roi, etc...

De nombreux directeurs généraux, inspecteurs généraux, directeurs et le personnel du ministère des Finances et d'autres départements ministériels.

Au cimetière, M. Joseph Walraud, directeur général de la Trésorerie, prononça en termes très flottants l'éloge funèbre de M. Boët qui fut un fonctionnaire d'élite ayant toujours fait preuve de hautes qualités d'intelligence, de droiture et de tact. Il fut un bon serviteur de l'Etat.

Des messes commémoratives pour le roi Albert Ier sont célébrées à Roubaix devant d'immenses assistances

MM. les doyens de Saint-Martin et de Notre-Dame rendent d'émouvants hommages au Roi-Chevalier

A L'ÉGLISE SAINT-MARTIN

Une affluence que l'on évalua à plus de quatre mille personnes se pressait dimanche matin à l'église Saint-Martin, où était célébrée une messe commémorative pour le roi Albert Ier.

Par son recueillement et sa piété, la foule a témoigné de le part qu'elle prenait au deuil qui frappe la Belgique.

L'église avait revêtu sa décoration des grandes services funèbres: piliers drapés de noir; lourdes tentures sombres et enfin, au milieu de l'allée se dressait un catafalque recouvert du drapeau belge. Des étendards aux couleurs des deux nations étiraient leur étamine de part et d'autre de la nef et du chœur. Enfin, près des degrés de l'autel, comme une garde d'honneur, étaient alignés les drapeaux des différentes associations patriotiques et militaires belges et françaises de notre ville.

Dans le chœur avaient pris place: du côté les personnalités françaises, de l'autre les personnalités belges: MM. Thaune, consul général de Belgique; Fairon, président d'honneur des A. C. belges de Roubaix; Delos, président; Ruffin, vice-président; Jens, secrétaire; Camerlynck, trésorier; Corbusier, trésorier de la Mutuelle; Dutry, président des invalides belges de Roubaix Debode, président de la Colonie belge de Roubaix; Lefebvre, président des A. C. belges de Tourcoing.

Parmi les personnalités françaises: M. le lieutenant-colonel Robyn, président de la Fraternelle des combattants roubaisiens; Ed. Renaud, sénateur du Nord; Honoré, juge de paix; Carlisano, président de la Chambre de commerce de Roubaix; J. Wibaux, président de la Fédération industrielle de Roubaix-Tourcoing; L. Watiane, président de la Fédération du Nord des familles nombreuses; Jean Desrousseles, secrétaire de la Fraternelle des combattants roubaisiens; J. Dillies, E. Rasson, etc.

Une sonnerie de clairon « Aux champs » annonça l'ouverture du service divin célébré par M. l'abbé Deherripon, vicaire de Saint-Martin.

Une émouvante allocution de M. le chanoine Bègue

M. le chanoine Bègue, doyen de Saint-Martin, dans une émouvante allocution rappela les grands traits de la vie du souverain défunt. Il le montra accomplissant avec fierté sa mission de roi, ne cédant devant aucune menace et témoignant des plus hautes vertus.

M. le Doyen évoqua les heures graves qui, au début de la guerre, devaient décider du sort de la Belgique et il salua en Albert Ier le défenseur de la civilisation de l'Occident. La reconnaissance éternelle des Français est acquise à un tel roi.

Un magnifique programme de musique religieuse rehaussait encore l'éclat de cette cérémonie à la gloire du roi des Belges. Les orgues, qui jouèrent entre autres la « Brabançonne », étaient tenues par M. G. Permont et Mme Packet. La chorale de Saint-Martin interpréta avec talent l'« Ego Sum », le « Libera me », le « Pie Jesu » fut admirablement interprété par Mme Zulma Vanoverbeke. M. le chanoine Bègue donna l'absoute.

La foule se retira en emportant de cette cérémonie, une profonde impression faite de l'hommage dû au Roi-Soldat et de l'affliction que sa disparition a fait naître dans notre ville frontière.

A NOTRE-DAME

La messe de 11 h. 30, dimanche, en l'église Notre-Dame, fut aussi célébrée à la mémoire de Sa Majesté le roi Albert Ier.

Dans le chœur avaient pris place des délégations importantes des sociétés patriotiques et militaires dont plusieurs avec leurs drapeaux, entre autres l'Union des sociétés patriotiques et militaires, l'Union des mutilés, l'Orphéon des combattants, les Anciens gradés et le patronage Notre-Dame.

Il faut y ajouter des représentants en délégations des infirmières de la Croix-Rouge, de la Fraternelle des combattants roubaisiens, des officiers, du Cercle militaire, au premier rang desquels nous avons noté le commandant Wibaux, vice-président, des décorés au péril de leur vie.

Un catafalque avait été érigé près du chœur et sur la nombreuse assemblée recueillie, qui semblait revivre avec une émotion intense les tragiques événements évoquant le souvenir du Roi-Soldat.

M. le chanoine Agnius exalte la grande figure du roi Albert

A l'Evangile, M. le chanoine Agnius, doyen de la paroisse, monta en chaire pour faire revivre quelques instants l'image du roi-chevalier.

S'inspirant des textes sacrés, l'orateur vit dans le roi Albert l'incarnation du droit devant la force brutale. Mourant en lui l'instrument de Dieu qui « veut le triomphe du juste », il rendit hommage au roi qui représenta la conscience et l'esprit devant la brutalité de la matière.

A la fin de la messe célébrée par M. l'abbé Fougnies, et au cours de laquelle la maîtrise paroissiale, sous la direction de M. Edonard Peers, interpréta la messe de « Requiem » de Henri Peers, M. le chanoine Agnius chanta l'absoute.

A DIJON

A Dijon a eu lieu, à la cathédrale, un service funèbre à la mémoire du roi Albert Ier. 3.000 personnes y assistaient, parmi lesquelles toutes les autorités civiles et militaires. Une allocution a été prononcée par Mgr Petit de Julleville, qui a exalté le souvenir du roi-soldat.

UN VIOLENT INCENDIE AUX BARAQUES, A MENIN

Le feu détruit un magasin et endommage deux autres maisons

Un incendie d'une rare violence s'est déclaré au cours de la nuit de samedi à dimanche, vers 11 h. 30, au hameau des Baraques, chez M. Louis Scherpereel, photographe et tenancier d'un magasin d'épicerie et confections, avenue de la Ferme, 52.

Des passants qui venaient d'assister à une séance de cinéma regagnaient leurs demeures, quand en passant en face de l'habitation de M. Scherpereel, ils aperçurent des flammes qui s'échappaient du magasin, au rez-de-chaussée.

Mme Scherpereel était alors couchée à l'étage avec ses trois enfants, tandis que son mari travaillait encore dans son atelier, derrière la maison.

Alerté par les coups frappés sur la porte par les passants, M. Scherpereel accourut et n'eut que le temps d'éveiller sa femme et ses enfants qui eurent à peine le temps de fuir.

Le feu avait pris naissance, on ignore encore comment, dans le magasin, et trouvant un aliment facile dans les marchandises qui s'y trouvaient: lingerie, pétrole, graisses alimentaires, il n'avait pas tardé à prendre d'importantes proportions.

Cependant l'alarme avait été portée et bientôt les pompiers se trouvaient sur les lieux. Sous les ordres de leur commandant, M. Praet, ils s'attaquaient aussitôt et très vigoureusement au fléau qui se propageait de plus en plus. Mais, hélas! l'eau dont on pouvait disposer était bien vite épuisée, et le feu avait gagné les deux maisons voisines, dont l'une portant le No 54, habitée par M. Pottellus, veilleur de nuit à la police, menaçait d'être détruite à son tour.

Grâce aux efforts des courageux pompiers, et malgré la faiblesse des moyens, les flammes diminuaient d'intensité, et bientôt la part du feu était faite.

Les dégâts, très importants, n'ont pu être évalués. La maison de M. Scherpereel est complètement détruite, et il n'en reste que des pans de murs calcinés; il en a été de même de ce qu'elle contenait. Le sinistré a en outre à déplorer la destruction d'une somme importante, qui n'a pu être sauvée.

Les deux maisons voisines et en particulier celle de M. Pottillus ont également beaucoup souffert.

Les pertes sont couvertes par des assurances.

L'élection sénatoriale dans l'Aisne

Le Collège sénatorial de l'Aisne est convoqué pour le dimanche 6 mai, à l'effet d'élire un sénateur en remplacement de M. Villemant, décédé.

M. Rillert de Verneuil, député, brigguerait la succession du sénateur Villemant.

— **On mande de Changhaï à l'« Agence Reuter »** que l'aviatrice Maryse Hilsz, qui était envoyée pour Séoul, a été obligée, par le mauvais temps, d'atterrir à Tsing Tao. Elle reprendra son vol aujourd'hui.

— **Un camion de dix tonnes** d'une épicerie de Pont de l'Abbé, occupé par MM. Jolie et Donges, est venu heurter un talus près du château Pontsal. Le véhicule a pris feu et les deux passagers ont été carbonisés.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 5 mars 1934 — N° 48.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON (1)

PAR

LOUIS D'ARVERS

« On du moins on pourra le croire, corrigea-t-il, aussi longtemps que je n'aurai pas pris les précautions nécessaires pour que les vipères, qu'elles s'appellent Venables ou autres, ne puissent plus mordre ! »

Le nom de sa terrible ennemie amena un sourire sur les lèvres de Kate, malgré les ennuis nouveaux dont elle était menacée.

— Mon cher mari ! dit-elle gentiment, comme vous avez été bon pour moi... et cruel pour elle le jour où elle m'a insultée.

— Et pourtant, ce jour-là, Kate, vous n'avez pas compris qu'il fallait qu'un homme, digne de ce nom, eût terriblement mal femme pour agir aussi... odieusement envers une autre femme ?

— Si... un peu... Mais je ne voulais pas y croire.

— Et maintenant ?

— Il faut bien que j'y croie... ne serait-ce que par souci du ma dignité, parce que je ne veux pas aimer sans être aimée.

— Merci...

Kate s'étant exécutée sans mauvaise grâce, il demanda :

— Ne pourrions-nous pas imiter les feuilletonistes en remettant « la suite à demain » ?

— Non, dit Kate. Soyons sérieux et continuons. Il me semble du reste que vous exagérez un peu les choses, car les magistrats, eux, tiendront compte de l'aveu de Saverino.

— Oui, mais seulement comme du fait nouveau impliquant la révision du procès.

— Il faudrait que je comparaisse encore ? demanda la jeune femme, dans un mouvement d'effroi.

— J'espère bien que non ! fit-il vivement.

Mais presque aussitôt il se calma et parla rêveusement, se ressouvenant :

— Vous revoir là-bas, Kate, en proie à la curiosité de tous ces gens. Non, vraiment, cela je ne pourrais pas le supporter une seconde fois !

— Alors ?...

— Alors, ma chérie, je vous demanderai le sacrifice de venir avec moi à Londres.

Kate eut un sourire :

— Ce n'est pas un très gros sacrifice.

— Mais une fois là, il faudra trouver le courage de m'accompagner dans ce maudit quartier de Chelsea.

— ... Où vous m'avez sauvée de la foule, dit Kate d'une voix profonde.

— Alors que je vous aimais déjà, Kate, compléta Steel, mais j'étais assez fou pour croire que j'avais des raisons de vous haïr.

— Que comptez-vous faire, là-bas, demanda-t-elle.

— Obtenir l'aveu de la logeuse, pour appuyer, d'une façon plus irréfutable, l'aveu du malheureux Saverino.

— Elle s'y refusera...

— Non, nous arriverons à la convaincre qu'elle ne peut plus lui nuire maintenant.

» Mais j'ai peur que ce voyage et ces démarches soient bien pénibles pour vous.

— Rien ne me sera pénible, puisque je puis maintenant m'appuyer sur vous...

— Il y a longtemps que vous eussi